



**Reconnaissance territoriale, Modèle de personnalisation, Définitions et Protocole de présentation
de la NAHLA**

10 juin 2019

Groupe de direction 2018-2019 de la NAHLA

Ces travaux sont un produit dérivé de « Reconnaissance territoriale, Modèle de personnalisation, Définitions et Protocole de présentation » de la *Library and Information Studies Students' Association (LISSA)* (<https://doi.org/10.7939/r3-ypab-8s28>), utilisé en vertu d'une licence internationale <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/deed.fr>.

Les présents travaux sont exécutés en vertu d'une licence internationale « Pas d'utilisation commerciale » <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/deed.fr>



Reconnaissance territoriale, Modèle de personnalisation, Définitions et Protocole de présentation de la NAHLA

Table des matières

1. Table des matières
2. Définition générale
3. Objectifs généraux
4. Objectifs et intentions de la NAHLA
5. Modèle d'éléments possibles ajoutés, avec exemples
6. Protocoles et choses à savoir au sujet d'une prestation de Reconnaissance territoriale
7. Questions de base auxquelles réfléchir au moment de prononcer la Reconnaissance territoriale (Perspective de la NAHLA)
8. Réactions du regroupement de la direction de la NAHLA aux questions de la section 7
9. Questions facultatives de réflexion personnelle à approfondir
10. Déclaration de Reconnaissance territoriale statique aux fins d'insertion dans des documents destinés à la publication ou dans des sites Internet
11. Actions de la direction de la NAHLA et des membres de la NAHLA pour l'avenir
12. Ressources utiles
13. Remerciements

Annexes

- Annexe A. Définitions
- Annexe B. Références documentaires
- Annexe C. Registre du document

Section 2.0 Définition générale

Une Reconnaissance territoriale est un énoncé formel qui reconnaît la relation unique et durable qui existe entre les peuples autochtones et les territoires traditionnels (Laurier Students' Public Interest Research Group. n.d.)

Une Reconnaissance territoriale constitue une façon de débiter un événement, une réunion ou un rassemblement qui démontre du respect et qui reconnaît les antécédents historiques des territoires et des peuples autochtones. C'est un geste de soutien et une pratique de décolonisation par le biais de la discussion sur les violences coloniales (Pal, n.d.).

Section 3.0 Objectifs généraux

« Si nous pensons aux Reconnaissances territoriales en termes de sites potentiels de perturbation, elles peuvent constituer des gestes de transformation qui, dans une certaine mesure, contribuent à annuler l'effacement autochtone. Je crois que c'est vrai dès lors que ces Reconnaissances territoriales décontenancent tant les personnes qui parlent que celles qui entendent leurs paroles. Le fait de la présence autochtone devrait forcer les personnes non autochtones à confronter leur propre place dans ces territoires. » (Vowel, 2016).

Objectifs généraux énumérés



1. Favoriser une conscientisation critique
2. Un geste de soutien
3. Un rappel de prise de conscience et de reconnaissance claire des influences coloniales
4. Démontrer de la compréhension à l'égard de la responsabilité relationnelle
5. Encourager le travail au sein d'espaces d'inconfort en vue de la réalisation de changements possibles
6. Confronter la normalisation de la violence à l'endroit des peuples autochtones, spécialement en ce qui concerne la façon dont elle se manifeste à l'égard de l'occupation et de l'utilisation non consensuelles du territoire.

Section 4.0 – Objectifs et intentions de la NAHLA

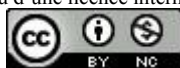
La NAHLA adopte le présent énoncé formel dans le but de reconnaître les territoires traditionnels sur lesquels se rassemblent les membres de la NAHLA, en conformité à la sixième recommandation primordiale (sur dix recommandations) du rapport de la Commission vérité et réconciliation de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques / Canadian Federation of Library and Information Studies [FCAB-CFLA] (Canadian Federation of Library Associations, 2019), ainsi qu'en conformité aux directives de l'Association des bibliothèques de la santé du Canada / Canadian Health Libraries Association [ABSC / CHLA] visant la rédaction d'une Reconnaissance territoriale.

La NAHLA rédige aussi le présent document évolutif qui contient une Reconnaissance territoriale, afin d'encourager les membres de la collectivité des sciences de la santé à prononcer ces paroles au début des événements de la NAHLA, dans le but intentionnel de décontenancer les personnes qui les entendent, et d'encourager notre engagement mutuel à l'égard des concepts de la Commission vérité et réconciliation, tel qu'ils s'appliquent et s'insèrent en bibliothéconomie des sciences de la santé.

La répétition de paroles sans engagement dans les Reconnaissances territoriales ne constitue pas une prise en compte adéquate de l'hostilité en cours (en commençant par la violence territoriale) qui sévit au sein de nos institutions, de nos associations et dans la société en général. Les membres de la NAHLA reconnaissent ce fait et croient (à titre de personnes qui interagissent dans de nombreux domaines de connaissances, et qui se rassemblent sur ce territoire et en bénéficient) que nous pouvons construire à partir d'énoncés statiques de Reconnaissance territoriale : et partant, nous avons inclus (en plus d'un énoncé statique pouvant être inséré dans des documents imprimés et des affiches statiques) un modèle aux fins de personnalisation et d'individualisation, qui permet à la personne qui prononce cette Reconnaissance territoriale une réflexion profonde. Les ajouts au modèle permettent aussi l'adjonction d'éléments contextuels spécifiques, puisque chaque énoncé prononcé reflétera les divers territoires sur lesquels la NAHLA a le privilège de se réunir. La NAHLA reconnaît aussi les limites des Reconnaissances territoriales verbales ; nous voulons cependant provoquer des réactions, encourager la discussion, favoriser l'apprentissage mutuel, nous rappeler de demeurer conscients et d'énoncer clairement les influences coloniales, et joindre le geste à la parole.

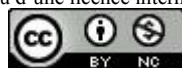
Section 5.0 Modèle d'éléments possibles ajoutés, avec exemples

Les exemples dans le tableau qui suit peuvent être utilisés pour réaliser votre propre Reconnaissance territoriale, ou pour personnaliser les énoncés modèles présentés dans la section 10.



Élément	Description	Exemple	Justification
1. Situez-vous	<p>Identifiez-vous personnellement, en incluant de l'information sur l'endroit d'où vous venez, le territoire sur lequel vous avez grandi, ou sur lequel vous vivez actuellement. Précisez si vous êtes colonisateur, visiteur, immigrant, ou précisez toute autre indication relative à vos ascendants. Vous pouvez aussi préciser les intersections de votre identité. Par exemple, si vous êtes un colonisateur, vous pouvez indiquer les intersections, telles que le fait d'être un colonisateur de couleur, ou un immigrant descendant d'un colonisateur (p. ex. une personne du Royaume-Uni qui vient juste de déménager au Canada.)</p>	<p>« Je m'appelle ___ et je suis un descendant de ___, né, élevé et vivant sur le territoire non cédé de _____. »</p> <p>Nota : Il existe plusieurs finales possibles pour cet exemple. Procédez à une recherche relative au territoire sur lequel vous vous trouvez et ajustez l'énoncé en conséquence.</p>	<p>Il importe que vous vous localisiez et que vous disiez qui vous êtes afin de contextualiser vos paroles.</p> <p>Cela démontre aussi la responsabilité à l'égard de la modélisation de la responsabilité identitaire, et la reconnaissance du privilège.</p> <p>Cela reconnaît aussi votre rôle individuel en colonisation, chacun y ayant sa part. C'est la clé de l'aspect Vérité et réconciliation.</p>

	<p>Dans cette section, nous reconnaissons la nature complexe de la précision des identités, spécialement du fait que les identités comportent de multiples intersections.</p> <p>Nous visons le discours actuel entourant le caractère inopportun de l'utilisation du terme colonisateur lorsqu'il s'agit des Noirs de Turtle Island, puisqu'ils ont été involontairement déracinés, dispersés, puis réinsérés par des Européens dans des territoires qui ne sont pas les leurs. (Morgan, 2019). Nous encourageons la lecture des ressources de Morgan et Thomas à ce sujet pour en apprendre davantage sur l'utilisation de ce langage et pour vous informer sur la question « Qui est un colonisateur ? » Voir la section 12.0</p> <p>Vous situer en faisant appel au mot colonisateur dans ce contexte signifie non seulement que vous êtes quelqu'un qui a déménagé avec un groupe vers un nouvel endroit</p>		<p>L'identification comme colonisateur (ou descendant de colonisateurs) est particulièrement importante pour démontrer la responsabilisation des personnes non autochtones dont les ancêtres sont des Européens qui ont imposé le système colonial sur ce territoire, et qui continuent à bénéficier de ce même système colonial.</p>
--	---	--	---



	<p>comme le définit le dictionnaire Oxford, mais est une façon de préciser plus brièvement que vous êtes une personne non autochtone qui bénéficie du système colonial canadien, et que vous êtes descendant de colonisateurs.</p> <p>Nota : L'utilisation du mot colonisateur n'a pas pour but de générer de la culpabilité, mais vise plutôt à susciter la responsabilisation de l'occupation de territoires autochtones (souvent sans consentement éclairé).</p>		
2. Communiquez votre intention (personnelle ou celle de votre organisme)	<p>Prononcez un énoncé pertinent à votre contexte et à votre positionnalité. Faites-le en énonçant clairement vos intentions. Comprenez et transmettez la façon dont vous ou votre organisme êtes le plus liés à la colonisation. Non pas dans le but d'énoncer brutalement ce fait, mais pour établir les liens avec notre rôle dans la colonisation et identifier alors des façons de changer.</p>	<p>« La NAHLA reconnaît le rôle colonial des bibliothèques, des bibliothécaires et des travailleurs en information. En nous engageant à l'égard des concepts de production, de diffusion et de l'organisation des connaissances, nous prononçons cet énoncé comme affirmation de notre engagement à améliorer les pratiques de notre profession... »</p>	<p>Énoncer la Reconnaissance territoriale constitue le strict minimum.</p> <p>Personnaliser l'énoncé et le rendre pertinent à votre contexte et à votre positionnalité constitue la prochaine étape.</p>
3. Exprimez de la gratitude	<p>Exprimez explicitement votre reconnaissance territoriale pour la capacité de vivre, travailler, étudier et jouer du développement récréatif et professionnel sur ce territoire.</p>	<p>« Je suis reconnaissant pour la capacité qui m'est donnée de vivre, de travailler et de me réunir sur ce territoire... »</p>	<p>Exprimer de la gratitude encourage la réflexion sur la façon dont nous bénéficions du territoire, et sur les privilèges que nous avons qui découlent du colonialisme. Cela renforce aussi l'expression venant du cœur et contribue à personnaliser le message.</p>

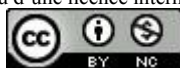


<p>4. Énumérez les territoires spécifiques</p>	<p>Nommez les territoires avec lesquels nous sommes en relation, en lien avec le lieu où nous nous réunissons. Cherchez à vous familiariser avec la façon de les prononcer. Comprenez que les frontières ne sont pas fixes et rigides (comme on a tendance à le croire à l'égard des frontières gouvernementales coloniales).</p> <p>Prévoyez la flexibilité nécessaire à la réalisation de ce changement.</p> <p>Prenez note que la NAHLA interagit principalement avec le territoire de l'Université de l'Alberta qui se situe à la fois dans la région d'Edmonton et la région des services de santé de l'Alberta ; mais notre situation pourrait être dynamique et cette partie de notre Reconnaissance territoriale devrait refléter ce fait et mettre en évidence les collectivités et les territoires auxquels nous sommes redevables quant au lieu où se tiennent nos activités.</p>	<p>S'il s'agit d'un événement qui se tient dans l'espace de l'Université de l'Alberta...</p> <p>« Je reconnais que nous nous situons à <i>Amiskwaciwâskahikan</i> (Beaver Hills House) (<i>A-miss-kwa-chi-was-ka-hi-can</i>). Ce territoire constitue un carrefour et un lieu de rassemblement pour les nations des Cris, Pieds-Noirs, Sioux de Nakota, Iroquois, Dénés, Ojibways / Sauteaux / Anishinaabe, Inuits et d'autres dont l'histoire, les langues et les cultures continuent à nous influencer de façon positive. Je reconnais aussi que nous nous situons sur un territoire du traité 6, et de la région Métis 4... »</p>	<p>La raison de cette énumération du territoire et de ses occupants traditionnels est de reconnaître le territoire et le peuple auxquels nous sommes redevables, et avec lesquels nous devrions être en relation...</p>
--	--	--	---

		<p>Nota : Si vous pratiquez la prononciation et êtes assez confiant, nommez alors chaque groupe par son nom original, c'est-à-dire : Nehiyawak (Cri), Haudenosaunee (Iroquois), ou Siksikaitapi (Pieds-Noirs) etc.</p>	
<p>5. Établissez le lien entre la raison de votre rencontre et de votre rassemblement et la violence territoriale coloniale.</p>	<p>Nommez les actions de violence qui affectent l'esprit des gens, leur corps et leur autodétermination.</p>	<p>« Je tiens à reconnaître que la violence coloniale continue à affecter de façon négative les peuples autochtones... »</p>	<p>Ceci est la base du besoin de permanence de la réconciliation, puisque la violence territoriale existe encore et que les effets se font encore sentir aujourd'hui. Nommer la violence est la première étape de sa prise en compte.</p>



<p>6. Impliquez-vous ou votre organisme comme opérant au sein d'un système colonial</p>	<p>Nous vivons et travaillons dans un monde colonisé, et dans des systèmes colonisés qui affectent notre façon de comprendre les choses, de même que la façon dont les choses se font.</p>	<p>« Je reconnais que nous sommes rassemblés dans un établissement au passé colonial, au présent colonial, et qui vise à continuellement atténuer les blessures coloniales en cours en en parlant... »</p>	<p>Reconnaître ce fait est la première étape du changement de la façon différente de faire les choses. Ceci devrait constituer un défi de normalisation des effets de la colonisation. Ceci démontre aussi la responsabilité organisationnelle.</p>
<p>7. Suscitez la conscientisation dans tous les événements et gestes de résistance courants, et démontrez que la résistance et la résurgence surviennent dans les territoires que vous occupez.</p>	<p>Se familiariser avec les choses courantes relatives au territoire dont les peuples autochtones discutent (se familiariser spécialement avec les gestes de résistance et de résurgence concernant le territoire) est la clé de la prise de conscience du territoire.</p> <p>Si vous mettez en évidence quelque chose de cette nature, assurez-vous que ce soit pertinent avec le sujet de l'événement, et prenez contact avec la personne ou l'organisme afin de voir comment vous pouvez aider (par exemple en offrant la promotion d'un événement, du temps de bénévolat, etc.).</p>	<p>« Suite à la discussion que nous avons eue aujourd'hui portant sur _____, permettez que j'attire votre attention sur les efforts de soutien de _____... »</p>	<p>La reconnaissance de ces gestes de résistance et de résurgence suscite l'éveil aux défis liés à la relation avec le territoire et reconnaît que ces matières sont en cours.</p> <p>Manifester ainsi de la solidarité démontre aussi une volonté d'établir des relations avec les nations locales et les personnes.</p>
<p>8. Invitez la rétroaction ou invitez les gens à s'informer plus à fond au sujet des territoires traditionnels</p>	<p>Ces énoncés sont des Reconnaissances territoriales évolutives qui inspirent et qui sont significatives. On peut commettre des erreurs en les verbalisant (on peut omettre quelque chose d'important ou dire quelque chose de façon tendancieuse ou ouvertement stéréotypée, offensante, raciste) ; c'est là une ouverture qui se présente pour encourager les gens à dénoncer ces transgressions, de sorte que l'on puisse s'améliorer personnellement ou en tant qu'organisme. Ceci peut aussi mettre en évidence des choses positives que l'on fait ou dit, et que l'on devrait faire ou dire davantage.</p>	<p>« Alors que j'apprends et que ma présence s'accroît dans cet espace, après cet événement, j'aimerais inviter toute personne ici présente à commenter les paroles que j'ai dites, de sorte que nous puissions réciproquement apprendre et faire des efforts en vue d'une amélioration constante. »</p>	<p>C'est la reconnaissance du fait que nous devons continuellement apprendre des pratiques coloniales et que nous nous devons de les désapprendre ; il s'agit du processus fluide et continu que l'on ne peut simplement pas cocher comme étant terminé. C'est la reconnaissance du fait que nous n'avons pas toutes les réponses et que nous devons, nous-mêmes et les autres, nous mettre au défi de mieux comprendre la relation entre les peuples autochtones et leurs territoires traditionnels.</p>



		C'est la démonstration de la responsabilité de nos erreurs, de notre volonté d'en tirer des leçons, et de nous améliorer en ce qui a trait à ces erreurs.
--	--	---

Section 6.0 – Protocoles et choses à savoir au sujet de la prestation d'une Reconnaissance territoriale

- L'hôte ou l'organisateur de l'événement devrait être la première personne à prendre la parole, et devrait prononcer la Reconnaissance territoriale
- La personne qui déclare la Reconnaissance territoriale devrait s'être engagée à l'égard des concepts du présent document, de façon à ce qu'elle puisse être en mesure de *parler avec son cœur et avec intégrité*
- Attendez-vous à faire des erreurs, à être mal à l'aise, saisissez bien la possibilité de travailler dans cet espace d'inconfort, et gardez l'esprit ouvert à l'égard de quelque chose que vous ne savez peut-être pas
- En quel cas, lorsque vous constatez des lacunes de connaissance, efforcez-vous de les combler (vos propres lacunes et celles d'autres personnes) ; nous sommes tous à des étapes différentes en ce qui concerne notre propre savoir
- Il incombe aux personnes non autochtones de faire la recherche, de se préparer, et de livrer la Reconnaissance territoriale. Si des représentants des peuples autochtones sont présents à l'événement, ne vous attendez pas à ce qu'ils prononcent la déclaration de Reconnaissance territoriale. Il demeure acceptable d'inviter des gens à prononcer la déclaration si vous en faites la demande à l'avance et si vous acceptez que l'offre puisse être refusée. Si vous invitez quelqu'un, il doit s'agir d'une personne du territoire qui a un lien avec la déclaration. Si vous invitez un aîné, assurez-vous de lui fournir le protocole approprié ; si vous n'êtes pas certain quant au protocole, informez-vous-en à l'avance.
- Exercez-vous à prononcer votre déclaration personnalisée
- Si vous constatez divers sentiments ou de la culpabilité alors que vous vous engagez dans le processus, consultez d'autres membres de la NAHLA pour qu'ils puissent vous aider à déterminer les façons d'éviter de vous enliser dans la culpabilité (pensez particulièrement à d'autres savoirs, à des voies de socialisation, et aux perspectives qui se trouveront dans la salle, ainsi qu'à la façon de les mettre en évidence.) Nota : si cela se produit, n'en discutez pas avec des personnes autochtones. Si vous êtes troublé ou si vous vous sentez coupable, vous devez décompresser de façon personnelle, parce qu'il nous incombe de nous assurer que nous n'imposons pas d'efforts émotionnels aux personnes autochtones.
- Ne laissez pas la peur de commettre une erreur, ou la recherche de la perfection entraver votre capacité à prononcer l'énoncé (il vous suffit de vous préparer à être bienveillant envers vous-même, et d'admettre vos erreurs, puisque le fait de recevoir une critique d'intégration constructive est une bonne façon de renforcer notre appui)

Section 7.0 – Questions de base auxquelles réfléchir au moment de prononcer la Reconnaissance territoriale (Perspective de la NAHLA)

Énumérées ici aux fins de clarification et de possibilité d'utilisation pour de futures réflexions.

1. Quelle est la raison de cette Reconnaissance territoriale ?
2. De quelle façon cette Reconnaissance territoriale est-elle liée au travail que nous effectuons ?
3. Quelles sont les intentions de la NAHLA à titre d'organisme, de l'équipe de direction et des groupes de membres en perturbant et en démantelant le colonialisme au-delà de cette Reconnaissance territoriale ?



Section 8.0 – Réponses du groupe de direction de la NAHLA 2018-2019 aux questions de la section 7

Numéro de question	Réponse de la NAHLA 2018-2019
Question n° 1 : <i>Quelle est la raison de cette Reconnaissance territoriale ?</i>	<ul style="list-style-type: none">• Pour construire à partir de Reconnaissances territoriales « statiques » et réaliser un document comportant de la personnalisation et des éléments contextuels spécifiques• Pour accroître l’engagement de la collectivité de la NAHLA à l’égard de concepts reliés au territoire et à la colonisation• Pour susciter la réflexion sur les intersections entre la colonisation, la violence territoriale et la bibliothéconomie
Question n° 2 : <i>De quelle façon cette Reconnaissance territoriale est-elle liée au travail que nous effectuons ?</i>	<ul style="list-style-type: none">• La réalisation du présent document de Reconnaissance territoriale résulte de six recommandations primordiales (sur 10 recommandations) contenues dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation de la FCAB-CFLA et de la direction de l’ABSC / CHLA auxquelles s’efforce de se conformer la NAHLA
Question n° 3 : <i>Quelles sont les intentions de la NAHLA à titre d’organisme, de l’équipe de direction et des groupes de membres en perturbant et en démantelant le colonialisme au-delà de cette Reconnaissance territoriale ?</i>	<ul style="list-style-type: none">• Mise en évidence annuellement et de façon continue les contenus de Reconnaissance territoriale au bénéfice des membres lors de l’assemblée générale annuelle• Permettre au groupe de direction de réviser la Reconnaissance territoriale une fois l’an au mois d’avril• Une fois par année, avant la révision du présent document, mise en évidence des documents et du matériel qui traitent de l’intersection de la bibliothéconomie en santé et des affaires autochtones. Par exemple, l’envoi d’un article traitant des épistémologies autochtones à la collectivité médicale par le biais de Listserv et de Google Group de la NAHLA

Section 9.0 – Questions facultatives de réflexion personnelle à approfondir

1. Aux fins de la Reconnaissance territoriale que vous prévoyez prononcer lors de l’événement ou du rassemblement, de quelle façon la Reconnaissance territoriale est-elle reliée à l’événement ? (Intersections



conceptuelles de violence territoriale, relations avec le territoire physique, ou relations particulières avec la collectivité, etc.)

2. Quelle est votre propre relation avec ce territoire, et comment en êtes-vous venu à vous retrouver ici ?
3. Quelle est l'histoire du territoire dans lequel se tient le rassemblement ou l'événement ?
4. Pourquoi croyez-vous personnellement que cette Reconnaissance territoriale a lieu d'être ?
5. Y a-t-il actuellement des violences dans les territoires que vous occupez ?
6. À l'égard de quel territoire vous sentez-vous responsable ?
7. Quelles sont entre autres les façons dont la colonisation blesse, opprime et marginalise ?
8. De quelle façon bénéficiez-vous du déplacement des peuples autochtones, et en quoi pouvez-vous être responsable des actions de vos ancêtres et des avantages qui en découlent ? (Ceci ne vise pas à générer un sentiment de honte, mais plutôt à considérer des actions possibles de solidarité résultant d'une acceptation de responsabilité).

Section 10.0 – Déclaration de Reconnaissance territoriale statique aux fins d'insertion dans des documents destinés à la publication ou dans des sites Internet

La déclaration suivante peut servir de base sur laquelle les membres de la NAHLA peuvent s'appuyer lorsqu'ils prononcent une Reconnaissance territoriale. En plus des paroles du texte qui suit, nous encourageons les personnes qui les prononcent à considérer l'ajout d'éléments décrits à la section 5.0, et à réfléchir aux questions de la section 9.0.

** Ce texte doit servir lors d'événements qui se tiennent à l'Université de l'Alberta ou dans des établissements des Services de santé de l'Alberta adjacents à l'Université de l'Alberta (par exemple, Kaye Edmonton Clinic).*

Reconnaissance de la NAHLA – La Northern Alberta Health Libraries Association reconnaît que nous nous situons à [Amiskwacîwâskahikan](#) (Beaver Hills House) (A-miss-kwa-chi-was-ka-hi-can). Ce territoire constitue un carrefour et un lieu de rassemblement pour les nations des Cris, Pieds-Noirs, Sioux de Nakota, Iroquois, Dénés, Ojibways / Sauteaux / Anishinaabe, Inuits et d'autres peuples distincts. Les connaissances et l'expérience des peuples de ces nations sont ancrées dans le territoire, et sont présentes aujourd'hui de façon dynamique en ce lieu. Nous reconnaissons aussi que nous nous situons sur un territoire du traité 6, et de la région Métis 4. En tant que professionnels engagés à l'égard des concepts de production de savoir, de diffusion et d'organisation des connaissances, nous reconnaissons qu'il est de notre responsabilité de respecter les voies du savoir autochtone et, par le présent énoncé, nous nous engageons à progresser dans un esprit de partenariat, de réconciliation et de collaboration.

Notes relatives à la structure et au contenu de la Reconnaissance territoriale

- L'utilisation du nom *Amiskwacîwâskahikan* (Beaver Hills House) est importante puisque ce nom réfère au territoire sans faire appel à la toponymie coloniale
- Le positionnement de la deuxième phrase (l'énumération des nations) avant le traité et la région est intentionnel puisqu'il place les personnes avant les aménagements coloniaux
- Aucun terme indiquant la propriété des territoires n'est utilisé puisque le territoire constitue une relation et qu'il n'existe pas de propriété parentale

** Pour des événements qui ne se tiennent pas à l'Université de l'Alberta ni dans les établissements proches des Services de santé de l'Alberta, l'orateur peut se servir du modèle de Reconnaissance territoriale de la FCAB-CFLA, ainsi que de nos éléments pour rédiger un énoncé significatif. Voir le texte qui suit comme exemple.*



Énoncé modèle de la FCAB-CFLA

"Je tiens à reconnaître que nous sommes rassemblés pour _____ sur les territoires (non cédés) traditionnels des _____ (et des _____) [* dans le territoire du traité n° ____]. _____ reconnaît que ce sont les autochtones (des Premières nations, Métis et Inuits) sur qui s'est fondé le Canada. Au cours de la présente conférence (du présent événement), nous nous engageons à progresser dans un esprit de partenariat, de réconciliation et de collaboration. [*il s'agira de l'une ou l'autre (CFLA-FCAB, 2018, p. 87).

Il est à noter que les régions Métis doivent aussi être prises en compte

Section 11.0 – Actions de la direction de la NAHLA et des membres de la NAHLA pour l'avenir

- Avant son assemblée générale annuelle, la NAHLA prévoira du temps pour examiner et réviser la Reconnaissance territoriale. Notamment, la Reconnaissance territoriale doit être révisée de façon continue et au besoin, mais la précision d'un mois au cours duquel doit se faire la révision assure que cette dernière n'est pas oubliée.
- La collectivité de la NAHLA fera appel au livre "[Elements of Indigenous Style](#)" by Gregory Younging" pour l'édition du présent document.

Section 12.0 – Ressources utiles

Canadian Association of University Teachers. (n.d.). Guide de reconnaissance des Premières Nations et des territoires traditionnels. Extrait du site : <https://www.caut.ca/fr/content/guide-de-reconnaissance-des-premieres-nations-et-des-territoires-traditionnels>

Fédération canadienne des associations de bibliothèques. (16 novembre 2016). Library & Literacy Services for Indigenous (First Nations, Métis & Inuit) Peoples of Canada Position Statement. Extrait du site : <http://cfla-fcab.ca/en/guidelines-and-position-papers/library-literacy-services-for-indigenous-first-nations-metis-inuit-peoples-of-canada-position-statement/>

Fédération canadienne des associations de bibliothèques. (12 février 2019). Rapport sur la vérité et réconciliation de la FCAB-CFLA. Extrait du site : http://cfla-fcab.ca/fr/ressources-autochtones/rapport_verite_reconciliation/

* Voir la recommandation n° 6 du Rapport See the 6th recommendation du Rapport sur la vérité et réconciliation de la FCAB-CFLA. Voir aussi la page 6, recommandation n° 6, et la page 41, n° 8, ainsi que l'annexe J à la page 87.

Government of Alberta. Indian Reserves, Metis Settlements & MNAA Regions. [map] Extrait du site : <http://www.indigenous.alberta.ca/documents/Map-AboriginalAreas.pdf?0.4499285>

Laurier Students' Public Interest Research Group. (2015). Know the Land. Extrait du site : <http://www.lspirg.org/knowtheland>

Morgan, A. (2019, March 12). Black people in Canada are not settlers. Extrait du site : <https://ricochet.media/en/2538/black-people-in-canada-are-not-settlers>

Carte géographique : (n.d.). Site : <https://native-land.ca>

NativeLand.ca - Territory Acknowledgement. (n.d.). Extrait du site : <https://native-land.ca/territory-acknowledgement/>

Norquest College. (2018). Treaty 6 Territory Acknowledgement procedure. Extrait du site : <https://norquest.ca/about-us/policies-procedures/operations/college-communications-policy/treaty-6-territory-acknowledgement-procedure.aspx>

Pal, T. (n.d.) Crafting meaningful Territory Acknowledgements.

*Offert en format PDF, communiquer avec la NAHLA pour y accéder

Thomas, A. (2019, February 15). Who is a settler, according to Indigenous and Black scholars. Extrait du site : https://www.vice.com/en_ca/article/gyajj4/who-is-a-settler-according-to-indigenous-and-black-scholars

Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action (2015). Winnipeg, Manitoba : Extrait du site : http://nctr.ca/fr/assets/reports/Final%20Reports/Calls_to_Action_French.pdf

University of Alberta. (n.d.). Acknowledgment of Traditional Territory. Extrait du site :

<https://www.ualberta.ca/toolkit/communications/acknowledgment-of-traditional-territory>

Younging, G. (2018). *Elements of Indigenous style: a guide for writing by and about Indigenous Peoples*. Edmonton, AB: Brush Education.



Âpihtawikosisân. (2017, January 25). Beyond territorial acknowledgments. Extrait du site :
<https://apihtawikosisan.com/2016/09/beyond-territorial-acknowledgments/>



Section 13.0 Remerciements

La réalisation de ce document est le fruit des efforts concertés de plusieurs personnes. La personne membre de la NAHLA et principalement responsable de la rédaction du document est Tabatha Plesuk, représentante des étudiants de deuxième année. Tabatha Plesuk a travaillé simultanément à la Reconnaissance territoriale de la NAHLA et à la Reconnaissance territoriale de la School of Library and Information Studies Student Association [LISSA] (à l'Université de l'Alberta à Edmonton) comme représentante des diplômés de la cohorte 2017-2019. Tabatha Plesuk a commencé à travailler à la réalisation du document de la NAHLA, mais au fur et à mesure, les deux mandats ont fusionné. Il va sans dire qu'un immense merci s'adresse aux membres du groupe de direction de LISSA qui ont contribué au document qui résulte de l'ensemble de leurs efforts. Un sincère merci particulièrement à Kayla Lar-Son, Tanya Ball, Lorisia MacLeod, et Kris Joseph pour leur lecture de multiples modifications apportées au document de LISSA, pour leur rétroaction et leurs réponses aux questions qui leur ont été posées ; leurs commentaires ont grandement servi à l'amélioration du document de la NAHLA. Un merci spécial aussi à Kendra Cowley, qui a partagé le fruit des travaux d'un atelier auquel elle a participé, portant sur la réalisation de Reconnaissances territoriales, atelier tenu sous la direction de Trish Pal.

Annexe A – Définitions

Définitions

Être en place : Réfère à l'idée de normativité liée à la terre. C'est là une démonstration de rejet des politiques de reconnaissance desquelles les peuples autochtones refusent les termes et dispositions qui sont responsables de leur existence contrainte, restreinte par des codifications coloniales de légitimité (comme la gouvernance coloniale et l'individualité personnalisée), par le maintien d'authentiques manières d'être autochtones (qui résistent, resurgissent et récupèrent le pouvoir des connaissances autochtones) (Coulthard, 2016, tel que cité dans Martineau). Comme geste d'autodétermination et de réaffirmation autochtone.

État colonisateur canadien : « Pour constituer un État colonisateur, les descendants des colonisateurs doivent demeurer politiquement dominants des autochtones, lesquels représentent au moins une menace latente à la suprématie des colonisateurs. Les colonisateurs considéraient le territoire comme leur lieu de résidence permanente ; cet intérêt primordial déterminait toutes les relations sociales, économiques et politiques avec les populations autochtones. » (Weitzer, 1990).

Normativité liée à la terre : « Ce que nous appelons « normativité liée à la terre » réfère aux cadres éthiques découlant de ces pratiques autochtones liées à l'espace occupé et aux formes associées de connaissances. La normativité liée à la terre comporte et reproduit les pratiques et procédures, basées sur une profonde réciprocité, qui sont par nature influencées par une relation intime au lieu. La normativité liée à la terre nous enseigne comment vivre notre vie en relation avec les autres personnes et les autres formes de vie non humaine de manière profondément non autoritaire, non-dominante, non-exploitante. La normativité liée à la terre nous enseigne comment entretenir des relations diplomatiques respectueuses avec les autres nations autochtones et non autochtones avec lesquelles nous sommes susceptibles de partager des responsabilités territoriales, ou des intérêts communs politiques ou économiques. » (Coulthard & Simpson, 2016)



Territoire : Le territoire est l'élément central de l'identité nationale autochtone ; le territoire modélise les relations autochtones avec les cultures, les collectivités, les connaissances, et les façons de vivre. Les relations autochtones sont déterminées par le territoire dont elles proviennent. (Walia, 2015).

Violence territoriale : Violations du territoire et liées à la définition du territoire qui précède.

Résistance : « L'inclusion de tout refus d'accepter quelque aspect donné de la colonisation dans ses multiples formes changeantes ». (Coburn, 2015, p. 32).

Résurgence : « La résurgence décentre le colonialisme en réimaginant et en recréant diverses visions autochtones du monde et des pratiques ». (Coburn, 2015, p. 32)

Colonisateur : Une définition de base de ce terme est la suivante : des peuples non autochtones qui ont envahi les territoires, ou la majorité sociopolitique des descendants d'Européens qui vivent actuellement au Canada (Vowel, tel que cité dans Thomas, 2019). Le terme peut être utilisé à l'égard de personnes qui, historiquement, sont venues sur le territoire appelé Canada, en ont pris possession, et ont imposé des modes de gouvernance et d'infrastructures. (Marshall, tel que cité dans Thomas, 2019). Cependant, le terme peut aussi référer à des descendants de peuples non autochtones, comme manière d'imputer la responsabilité des actions ancestrales, et d'évoquer le fait que les peuples non autochtones bénéficient du système colonial et sont complices par leur participation au maintien des structures coloniales : pensez à « établi ». Il y a actuellement un discours au sujet de la définition de ce terme, sur la façon dont il réfère à la volonté, à l'occupation intentionnelle des territoires et au déplacement des peuples autochtones. Il y a des peuples non indigènes au Canada dont les ancêtres n'étaient pas des colonisateurs volontaires, puisqu'ils ont eux-mêmes été déplacés. Cette distinction, et la discussion prennent source dans « l'histoire et l'héritage de l'asservissement déshumanisant du peuple africain » (Morgan, 2019), et notent que leur migration n'était pas le résultat d'un consentement de choix pleinement éclairé. Vowel (tel que cité dans Thomas, 2019) affirme que le colonialisme colonisateur est virtuellement anti-Noir, et que les descendants des Africains réduits à l'esclavage ne peuvent pas être considérés comme colonisateurs. Deux termes qui ont émergé de ce discours pour référer aux descendants des Africains réduits à l'esclavage sont : des « peuples déracinés » (déplacés et réimplantés), et des « personnes volées dans des territoires volés ». Lorsque vous utilisez le terme colonisateur, prenez en compte votre rôle et le rôle de vos ancêtres dans le projet colonial et déterminez si le terme s'applique. Si vous êtes Européen blanc, vous devriez sérieusement considérer l'usage de ce terme.

Colonisateur (dans le contexte de la Reconnaissance territoriale) : Ce mot est utilisé dans plusieurs contextes différents. Dans le contexte d'une reconnaissance territoriale, ce mot (utilisé pour référer aux descendants des colonisateurs qui se trouvent au Canada) confère à ces descendants l'acceptation du système colonial de colonisateurs, et précise les privilèges que permet le projet colonial à l'individu qui l'utilise.

Colonialisme de colonisateurs : « Le colonialisme de colonisateurs est un type distinct de colonialisme qui fonctionne par le remplacement des populations autochtones par une société colonisatrice envahissante qui, avec le temps, développe une identité et une souveraineté distinctes. Les États coloniaux de colonisateurs sont le Canada, les États-Unis, l'Australie et l'Afrique du Sud, et la théorie du colonialisme de colonisateurs a été importante pour comprendre les conflits dans des lieux tels qu'Israël, le Kenya et l'Argentine, ainsi que pour retracer les héritages coloniaux d'empires engagés dans une vaste fondation de colonies de peuplement. » (Global Social Theory, n.d.)



Références des définitions

Coburn, E. (2015). *More will sing their way to freedom: Indigenous resistance and resurgence*.
Winnipeg, MB: Fernwood Publishing

Coulthard, G., & Simpson, L.B. (2016). "Grounded normativity / Place-based solidarity."
American Quarterly, 68(2). Extrait de : <https://muse.jhu.edu/article/622080/pdf>

Bhambra, G. (n.d.) Settler colonialism. *Global Social Theory*.

Extrait de : <https://globalsocialtheory.org/concepts/settler-colonialism/>

Martineau, J. (2016, November 24). Fires of resistance.

Extrait de : <https://thenewinquiry.com/fires-of-resistance/>

Morgan, A. (2019, March 12). Black people in Canada are not settlers.

Extrait de : <https://ricochet.media/en/2538/black-people-in-canada-are-not-settlers>

Thomas, A. (2019, February 15). Who is a settler, according to Indigenous and Black scholars.

Extrait de : https://www.vice.com/en_ca/article/gyajj4/who-is-a-settler-according-to-indigenous-and-black-scholars

Walia, H. (2015, January 21). "Land is a relationship": In conversation with Glen Coulthard on Indigenous nationhood.

Extrait de : <http://rabble.ca/columnists/2015/01/land-relationship-conversation-glen-coulthard-on-indigenous-nationhood>

Weitzer, R. (1990). *Transforming Settler States: Communal Conflict and Internal Security in Northern Ireland and Zimbabwe*. Berkeley: University of California Press.

Extrait de : <https://publishing.cdlib.org/ucpressebooks/view?docId=ft2199n7jp;brand=ucpress>

Annexe B Références des documents

Canadian Federation of Library Associations. (2019, February 21). CFLA-FCAB Truth and Reconciliation Committee Report.

Extrait de : http://cfla-fcab.ca/fr/ressources-autochtones/rapport_verite_reconciliation/

*Voir la 6^e recommandation du Rapport sur la vérité et réconciliation du comité de FCAB-CFLA. Voir aussi la page 6, recommandation n° 6, ainsi que la page 41 n° 8, et l'annexe J en page 87.

Laurier Students' Public Interest Research Group. (n.d.). Know the Land. Territories campaign. Extrait de : <http://www.lspirg.org/knowtheland>

Morgan, A. (2019, March 12). Black people in Canada are not settlers.

Extrait de : <https://ricochet.media/en/2538/black-people-in-canada-are-not-settlers>

Vowel, C. (2016, September 23). Beyond territorial acknowledgements.

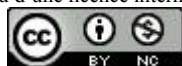
Extrait de : <https://apihtawikosisan.com/2016/09/beyond-territorial-acknowledgments/>



Registre du document

IMPORTANT* – TOUTES LES MODIFICATIONS SANS EXCEPTION APPORTÉES AU DOCUMENT DOIVENT ÊTRE CONSIGNÉES AU CAS OÙ QUELQU'UN AURAIT DES QUESTIONS OU DES COMMENTAIRES AU SUJET DU CONTENU DU DOCUMENT. NOUS SOMMES RESPONSABLES DE SON CONTENU.

État du document	Personne responsable aux fins de communication	Date
Ébauche du document	Tabatha Plesuk plesuk@ualberta.ca	13 février 2019
Document révisé et finalisé (à partir des contributions du groupe de direction ainsi que de collaborateurs externes)	Tabatha Plesuk plesuk@ualberta.ca	10 avril 2019
Document révisé en collectivité lors de la réunion de juillet. -Ajout de la prononciation pour <i>Amiskwacîwâskahikan</i> Modification à la section 9, réflexion personnelle	Prononciation ajoutée par Thane Chambers thane@ualberta.ca	12 août 2019
Document révisé après consultation avec le groupe de direction (Procès-verbal de la réunion du 14 août 2019 de la NAHLA). Les points suivants ont été retirés de la section 11 : <ul style="list-style-type: none">• If there are events occurring in communities, we are part of or adjacent to, that Center on Indigenous matters (especially if they relate to LIS or Health Sciences work) then the executive will make efforts to make members aware and consider attending.• Once a year prior to the revision of this document, highlight one set of materials that deals with the intersection of health librarianship and	Thane Chambers thane@ualberta.ca	22 août 2019



<p>Indigenous matters. For example, sending out an article about Indigenous epistemologies in the medical community to the NAHLA listserv/Google Group.</p> <p>Puisque ces points ne sont pas directement liés au sujet de l'énoncé de Reconnaissance territoriale, il a été décidé qu'ils seront plutôt utilisés pour entamer une discussion au sujet de la façon dont la NAHLA et les membres de la NAHLA pourraient souhaiter s'impliquer dans des actions liées au processus de Vérité et réconciliation lors de l'assemblée générale qui doit se tenir le 4 octobre 2019.</p>		
<p>Annexe C – Registre de rétroaction de l'assemblée générale annuelle retiré du document. Ce document ne constituera pas un point de discussion lors de l'assemblée générale annuelle.</p>	<p>Thane Chambers thane@ualberta.ca</p>	<p>22 août 2019</p>

